



Comité Départemental  
de Basket Ball  
de Loire Atlantique

Sainte Luce Sur Loire, le 14/05/2018

[www.basket44.com](http://www.basket44.com)

Comité Basket 44  
5, rue Christophe Colomb  
CS 98413  
44984 Ste Luce sur Loire Cedex

☎ 02.51.85.01.31  
☎ 02.51.85.05.99

Commission Départementale des Officiels  
Nos refs : ML/SL – 2018/2019

Site web : [www.basket44.com](http://www.basket44.com)  
email : [cdo@basket44.com](mailto:cdo@basket44.com)

**Objet : Dossiers Médicaux**

Cher(e) collègue,

Afin de confirmer la validité de votre statut d'arbitre pour la saison 2018-2019 :

Pour les arbitres âgés de 35 ans et plus, il est **OBLIGATOIRE tous les ans** de réaliser un bilan médical par **un médecin agréé FFBB** et un ECG au repos.

Pour les arbitres de moins de 35 ans, il est **OBLIGATOIRE tous les ans** de réaliser un bilan médical par **un médecin agréé FFBB** et un ECG au repos tous les 3 ans (jusqu'à 20 ans) tous les 5 ans (après 20 ans).

Votre dossier sera à retourner **IMPERATIVEMENT** à l'adresse suivante :

**COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Commission Départementale des Officiels  
5, Rue Christophe Colomb – CS 98413  
44 984 SAINTE LUCE SUR LOIRE Cedex

Sont à nous retourner **UNIQUEMENT** :

La page 5 du dossier médical FFBB

**Joindre une copie de l'ECG et/ou une copie du compte rendu du bilan d'ECG**

Vous ne serez autorisé (e) à arbitrer qu'après avoir reçu l'aval de la commission.

Nous vous invitons sans plus tarder à réaliser ce(s) examen(s) médical (aux) **AVANT le 12 Août 2018** afin de pouvoir effectuer votre stage mais surtout pouvoir officier dès septembre 2018.

Nous vous prions de croire, cher(e) collègue, en l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Le Président de la Commission des Officiels,  
Sébastien LHERMITE

